

N/REF : 31/01/2025 10H17 C:024965 I:30054

V/Email reçu le Vendredi 31/01/2025 à 10H17

SELON DEVIS N° 5010075

M. DENIS GUILLET
SYNDIC BENEVOLE
8 RUE DIGUE DU DRAC
38170 SEYSSINET-PARISSET

IMMEUBLE : LES SOURCES II
8/10 RUE DE LA DIGUE DU DRAC
38170 SEYSSINET PARISSET

Fontaine, le 25 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 DRAC MONTEES 8 ET 10
M. OTTOZ (1ER SOUS-SOL) M. GUILLET AURA LES CLÉS 07 86 37 70 41
M.OTTOZ 06 88 15 93 99
M. DAUBANES (1ER SOUS-SOL) 06 62 32 35 89

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5010075 du 29/01/2025 d un montant de 319,03€TTC

Donneur d'ordre : M. D GUILLET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENIR POUR REPOSE DES CLAPETS ANTI POLLUTION AVEC MODIFICATION DE L'ALIMENTATION EAU AU NIVEAU DU COMPTEUR DANS LES LOGEMENTS DE M.DAUBANES ET M.OTTOZ

NOTRE INTERVENTION DU 06/02 DANS LE LOGEMENT DE M.OTTOZ
NOTRE INTERVENTION DU 24/02 DANS LE LOGEMENT DE M.DAUBANES

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 24/02/25 à 17H56 M. D GUILLET

RECU VIREMENT ACOMPTE DE 96€ LE 31/01/2025

AH TT Email envoyé le 29/01/25 à 12H03 M. D GUILLET

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	290,03	290,03

TOTAL H.T.	290,03
T.V.A. a 10,00%	29,00
TOTAL T.T.C.En EURO	319,03

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN